



## AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES MOUSSARDS



**MOUXY**  
*Un village d'exception  
au balcon du lac*

**CET ÉTÉ, APRÈS UNE ANNÉE DIFFICILE**

**MOUXY RENOUVE AVEC LES ANIMATIONS**



Chers Moussardes, chers Moussards,

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris ce printemps, le décès de Claude Quard, maire de Mouxy de 2001 à 2014. Il nous avait soutenus aux dernières élections municipales.

Claude Quard a considérablement développé Mouxy et son impulsion demeurera intemporelle sur la physionomie de notre village. L'ensemble du conseil municipal s'associe à la peine de sa famille et lui a rendu hommage.

Le contexte sanitaire nous a demandé des efforts à tous. J'en profite pour remercier les agents municipaux qui ont su s'adapter au bénéfice de la commune, dans cet univers aux règles mouvantes.

Je salue également les Moussardes et Moussards qui ont fait preuve de solidarité envers les autres, car cette crise n'a épargné personne.

Je rappelle à cette occasion que je suis à votre disposition sur rendez-vous auprès de l'accueil.



Laurent FILIPPI,  
Maire de Mouxy  
Conseiller communautaire de Grand Lac

« Gardons nos distances » pourrait être le mantra de ces douze derniers mois. J'espère, comme chacun de vous, que la vaccination et les gestes barrières nous permettront de retrouver progressivement notre vie sociale de proximité même si je vous encourage à demeurer prudent.

Les élections cantonales et régionales de fin juin sont organisées avec le protocole ad hoc.

A l'heure où j'écris, les activités culturelles et sportives reprennent petit à petit et vous pouvez compter sur vos élus pour favoriser la dynamique associative indispensable à notre équilibre.

Ce bulletin semestriel est pour vous ! Prenez donc connaissance des actions menées, des nouveaux venus au sein de notre équipe et parmi les agents de la mairie.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Moussards, ainsi qu'à Laurent Pichon et Laëtitia Fabre, nouveaux conseillers municipaux.

Je souhaite un bel été à chacune et chacun d'entre vous.

**Votre maire, Laurent FILIPPI**



Bienvenue à  
Laurent Pichon et Laëtitia Fabre,  
nouveaux conseillers municipaux.



**Cet été, soyez vigilant !  
Si vous repérez quelque chose  
de suspect, contactez la gendarmerie**

Si vous partez en vacances, prévenez la gendarmerie en complétant sur internet le formulaire « Opération tranquillité vacances » ou en vous rendant à la brigade de gendarmerie d'Aix-les-Bains

## SOMMAIRE

Le point sur les chantiers en cours et à venir	P. 3
Stop aux incivilités !	P. 3
Vie municipale	P. 4
Malgré la crise sanitaire, des améliorations à l'école	P. 5
Des activités dès la rentrée	P. 5
La commune reconstitue sa capacité d'investir en réduisant son endettement	P. 6
Tribune	P. 6
Mouxy renoue avec les animations	P. 7
L'actualité en images	P. 8



**Magazine municipal de Mouxy**  
88 route de l'Eglise - 73100 Mouxy  
04 79 61 47 68 - [accueil@mairie-mouxy.fr](mailto:accueil@mairie-mouxy.fr)  
Site internet : [www.mouxy.fr](http://www.mouxy.fr)  
Page Facebook : [mairiedemouxy73100](https://www.facebook.com/mairiedemouxy73100)

**Parution** : juin 2021  
**Directeur de la publication** : Laurent Filippi  
**Coordination** : Benjamin Vuillermet  
**Rédaction** : équipe municipale et services de la mairie de Mouxy  
**Conception et réalisation** : agence Kangourou, Aix-les-Bains  
**Imprimé sur papier recyclé par** : ICA





# Le point sur les chantiers en cours et à venir

La municipalité met tout en œuvre pour améliorer le cadre de vie des Moussards. Voici un point sur les travaux réalisés et à venir :

► **La salle du conseil municipal fait peau neuve**

La moquette murale a été enlevée, les murs enduits, la toile de verre posée puis peinte et le plafond repris. Le système de sécurité incendie de la mairie a par ailleurs été totalement remis à neuf.

► **Aménagement du site des services techniques**

La commune a lancé un appel d'offres pour engager les travaux d'aménagement du site des services techniques.

Les travaux suivants sont prévus : mise en place d'un muret béton et pose d'une clôture rigide tout autour du site ; reprise des eaux pluviales ; aménagement de deux abris

en bois pour le stockage du sel de déneigement et de l'enrobé à froid ; mise en place d'un portail coulissant automatique à l'entrée du site ; réalisation des enrobés ; aménagement de cinq places de parking et d'espace verts.

► **Des leds pour l'éclairage public**

L'entreprise Eiffage énergie intervient à Mouxy pour la troisième tranche de remplacement des luminaires. Environ une centaine de lampes va être remplacée par des leds, qui permettront un fonctionnement plus performant et aussi bien plus économique.

► Le **fleurissement** de la commune a été réalisé par l'équipe des services techniques.

► **Urbanisme** : la promesse de vente entre la commune et le promoteur Kaufman & Broad a été signée s'agissant des Prés Nouveaux.

## 11 caméras de vidéo-protection installées

Onze caméras de vidéo-protection sont en cours d'installation à Mouxy. A la suite du diagnostic sûreté du groupement de gendarmerie de la Savoie, les lieux d'implantation ont été choisis : centre-bourg, route du Revard, route des Chaffardons-route des Mentens, sur le plateau sportif et au cimetière. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Electra Savoies pour un montant de 39 144 € TTC. La commune a bénéficié d'une subvention de 10 000 €.

## Une étude pour une zone maraîchère

S'agissant des Prés nouveaux, la commune a missionné la chambre d'agriculture de la Savoie qui a établi une étude de faisabilité de l'implantation d'une zone maraîchère, secteur Capita.

# Stop aux incivilités !

La commune doit malheureusement faire face à de nombreuses incivilités.

Nous invitons chacun à :

- Respecter la boîte à partage, située sous l'école.
- Respecter les employés municipaux qui, tous les jours, ramassent des débris et réparent les dégâts de certains.



- Tenir son chien en laisse et ramasser ses déjections sur les espaces publics et les sentiers.

► Ne pas laisser errer vos animaux sous peine d'amende.

*Les caméras de vidéoprotection en cours d'installation renforceront notre capacité à protéger ces espaces publics.*



Pensez à ne pas laisser d'eau stagnante autour de chez vous



**TOUS RESPONSABLES STOP AUX MOUSTIQUES !**

# Si votre chauffage est électrique, réalisez des économies d'énergie

Mouxy, commune de Grand Lac, soutient une action écologique et solidaire menée par la société française Voltalis, qui propose un dispositif d'économies d'énergie innovant à l'ensemble des habitants du territoire chauffés électriquement. Ce dispositif se matérialise par un boîtier connecté, installé gratuitement dans votre logement. Allié à une application mobile dédiée, il vous permet de suivre, maîtriser et réduire les consommations électriques de vos appareils très énergivores, comme les radiateurs et chauffe-eaux, qui peuvent représenter jusqu'à 77 % de votre consommation annuelle.

Ce boîtier offre un accès 100 % gratuit à un espace personnalisé, disponible sur PC, smartphones et tablettes, permettant de suivre sa consommation électrique et de piloter et programmer son chauffage en toute simplicité.

Autre avantage : ce dispositif permet de limiter le recours aux cen-



Ce boîtier connecté, installé gratuitement dans votre logement, vous permettra de maîtriser et de réduire les consommations électriques de vos appareils très énergivores.

trales thermiques polluantes lors des pics de consommation.

La solution Voltalis permet ainsi de réaliser jusqu'à 15 % d'économies sur votre consommation électrique annuelle tout en contribuant activement à la transition écologique.

Cette initiative est en totale cohérence avec les objectifs du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Grand Lac. Mouxy invite donc les foyers chauffés au tout électrique à

adhérer au dispositif Voltalis.

## CONTACT

Pour plus d'informations ou pour prendre le rendez-vous d'installation de votre boîtier, les conseillers seront présents sur notre commune prochainement. N'hésitez pas à leur poser toutes vos questions. Vous pouvez également contacter Voltalis au 04 56 60 87 47 ou à grandlac@voltalis.com.

## Deux nouveaux agents à la mairie



Cécile Perrot (à droite) est la nouvelle secrétaire générale de la mairie et Elisabeth Faye, adjointe administrative. La municipalité leur souhaite la bienvenue.

## Canicule : signalez les personnes vulnérables

Le plan canicule est en place du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre. Les épisodes de canicule peuvent être dangereux pour les personnes seules. Vous connaissez une personne âgée isolée ou en situation de handicap et recevant peu de visites ? Merci d'être vigilant et au besoin de la signaler en mairie, qui tient un registre des personnes fragiles vulnérables à la canicule.

Peuvent être inscrites les personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap vivant seules à leur domicile.





## Des améliorations à l'école

C'est déjà la fin de l'année scolaire. Beaucoup d'écopliers intégreront le collège à la rentrée et les places libérées ne sont pas toutes pourvues à ce jour.

Cette année aura été bien particulière et aura demandé une grosse adaptabilité. Grâce à l'allègement des protocoles sanitaires, la garderie a retrouvé des horaires normaux, tant demandés par les parents que nous remercions pour leur coopération.

A la cantine, afin de mesurer le bruit et d'en faire prendre conscience aux enfants, nous expérimentons, grâce à un prêt de l'Acej (association de communes enfance jeunesse), un « feu tricolore stop bruit » qui s'allume en fonction de l'augmentation du niveau sonore. Les deux réfectoires ont été alternativement testés en juin.

A la suite d'un audit sanitaire, les agents ont été formés à la sécurité alimentaire. Des investissements



obligatoires et la nouvelle organisation supervisée par Gaëlle Fastier, responsable des affaires scolaires, permettent de se mettre aux normes. Les agents bénéficient maintenant de vestiaires. Les deux services de repas distincts et successifs sont mis en place avec un poste défini par agent, afin d'améliorer l'hygiène alimentaire et d'optimiser le temps de cantine.

► Pensez aux inscriptions des enfants auprès de la mairie pour la rentrée 2021.

## Des activités dès la rentrée



L'audit d'animation durant les temps de cantine a permis d'améliorer la qualité de l'animation des enfants pendant la pause méridienne. L'expérience sera renouvelée dès la rentrée de septembre avec l'Acej.

Grâce à l'Association des parents d'élèves de Mouxy (APEM) et à l'équipe enseignante, les enfants ont pu bénéficier de quelques sorties scolaires et animations cette année (sorties raquettes, nature, ski

de fond, venue du Père Noël...), malgré la crise sanitaire et les différents protocoles associés.

A l'occasion de la fête des mères, la mairie a distribué avec grand plaisir aux écopliers une rose pour chaque maman.

Pour la rentrée scolaire, plusieurs partenariats sont à l'étude afin de proposer des activités en collaboration avec les enseignants et les associations.

## Acej : inscrivez-vous pour la rentrée



L'Acej (association de communes enfance-jeunesse) assure l'accueil des enfants du canton les mercredis et pendant les vacances scolaires au sein des centres de loisirs de Pugny, Grésy et Brison. Cet été, le centre de Pugny sera ouvert du 7 au 30 juillet puis du 16 au 31 août. Pendant la période du 2 au 13 août, l'accueil se fera uniquement au centre de Grésy.

Pour bien préparer la rentrée scolaire 2021, les dossiers d'inscription doivent être adressés à l'Acej avant le 30 juin 2021 pour un accueil début septembre. La fiche de renseignements, dûment complétée avec la photo de votre enfant, est à remplir et à transmettre par courrier à : Secrétariat de l'Acej - 66 place de la mairie - 73100 Grésy-sur-Aix. Fiche de renseignement à télécharger, programmes et plus d'informations sur [www.acej-gresy.fr](http://www.acej-gresy.fr) (tél. 04 79 61 54 59).

A noter également l'ouverture depuis le 1er mars 2021 du point relais CAF (Caisse d'allocations familiales) par l'Acej, qui assure, notamment, une aide pour toutes vos démarches en ligne.





# La commune reconstitue sa capacité d'investir en réduisant son endettement

Le budget de la commune est un document prévisionnel qui a été voté par le conseil municipal le 13 avril, pour l'année 2021. Il donne les grandes orientations en matière de dépenses et recettes des budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'année. Vous en trouverez les principales lignes dans le tableau ci-contre.

Le budget investissement a été voté en sur-équilibre en raison de l'opération immobilière des Prés nouveaux. L'investissement réalisé en 2018 par la précédente municipalité, en faisant acquérir des terrains pour cette opération, sera remboursé par leur vente en 2021.

Il est à noter que nos remboursements d'emprunts diminuent chaque année, ce qui reconstitue progressivement l'autofinancement des projets à venir.

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges de gestion courante	449 254	Produits de services et ventes	107 550
Personnel	593 282	Impôts et taxes	1 164 303
Autres charges de gestion	149 490	Dotations et participations	154 203
Charges financières	25 000	Résultat 2020 de fonctionnement	881 638
Virement>budget investissement	976 183	Divers	35 510
Divers	149 995		
<b>TOTAL</b>	<b>2 343 204</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 343 204</b>
INVESTISSEMENT			
Emprunts et dettes assimilées	161 000	Dotations fonds divers, réserves	162 728
Immobilisations corporelles	1 880 853	Subventions d'investissement	270 977
Résultat investissement 2020	92 728	Produits de cession	2 550 000
Divers	95 812	Virement budget fonctionnement	976 183
		Divers	96 095
<b>TOTAL</b>	<b>2 230 393</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 055 983</b>

Extrait du budget 2021. Seules figurent les principales masses

## Taxe foncière : un changement sans incidence

Les taux des impôts locaux perçus par la commune n'ont pas changé depuis plusieurs années. Ce sera encore le cas en 2021.

Dans le cadre de la suppression progressive de la taxe d'habitation décidée par l'Etat, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) est désormais reversée aux communes. Un taux de 33,03 % s'appliquera aux propriétaires de Mouxy, ce qui correspond à l'addition des taux de la commune et du Département. Ce changement sera donc sans incidence pour le contribuable.

Pour le foncier non bâti, le taux reste inchangé (77,90 %).



## Le mot des élus de l'opposition

Chères Moussardes, Chers Moussards,

La majorité municipale limitant notre droit de publication dans le bulletin à 1600 caractères, nous jugeons que nous ne pouvons pas vous informer correctement par ce biais; c'est la raison pour laquelle nous continuerons à éditer et distribuer par nos soins notre propre bulletin d'opposition.

Les quatre élus de l'opposition restent à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de la mairie ou de notre page Facebook "Pour Mouxy".

Gabrielle Koehren, Claude Burtin, Nicolas Marc, Nathalie Debeaune

La municipalité rappelle que, à la suite de la nouvelle disposition du droit à l'expression de la minorité (article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales et Cour administrative d'appel de Versailles du 8/03/2007), un espace de maximum 1600 caractères est réservé à la minorité.





## Mouxy renoue avec les animations

La crise sanitaire a totalement bouleversé la vie des associations qui n'ont pu ni échanger, ni organiser leurs activités habituelles. Mais la reprise est en cours, dans le respect du protocole sanitaire et de son application.

- ▶ La **fête nationale du 14 juillet** est en cours de préparation par les associations moussardes.
- ▶ Une **brocante** sera ensuite organisée par le club de plongée le 25 juillet ; la buvette et le snack seront tenus par des associations moussardes.
- ▶ Enfin, le **forum des associations** aura lieu le 4 septembre.



La brocante du club de plongée fera son retour à Mouxy le 25 juillet, avec une buvette et un snack proposés par les associations locales.



La municipalité remercie Nino pour les dons de gel, de produits sanitaires et de produits alimentaires pour le Noël des enfants ainsi que pour les associations.



Le forum des associations, qui avait connu un beau succès l'an dernier malgré les contraintes sanitaires, aura lieu le 4 septembre.

## Bibliothèque : rencontre littéraire avec la romancière Dima Abdallah

Grâce à la collaboration entre les bibliothèques de Drumettaz-Clarfond, Viviers-du-Lac et Mouxy, une rencontre littéraire a été proposée aux lecteurs moussards, le 29 mai, à la bibliothèque de Drumettaz.

Dans le cadre de la saison littéraire de la FACIM, Dima Abdallah a présenté son premier roman, *Mauvaises herbes*. Plus d'une trentaine de participants étaient présents.

La bibliothèque se prépare à lancer son concours de lecture, *Les pages de l'été*. Il débutera le 28 juin et se terminera le 20 septembre. Cette année encore, les lecteurs découvriront une autrice et ses œuvres. Alors, prêts à relever le défi ? Plus de renseignements auprès de la bibliothèque municipale de Mouxy.



La romancière libanaise Dima Abdallah est venue à la rencontre des lecteurs des bibliothèques de Mouxy, Drumettaz-Clarfond et Viviers-du-Lac.



### La fin de la Seconde Guerre mondiale commémorée



Le 8 mai, la municipalité a commémoré la fin de la Seconde Guerre mondiale. Merci à l'association des anciens combattants de Mouxy pour sa fidèle présence.

### Des balades à vélos à assistance électrique le lundi après-midi



Avec le beau temps, les promenades à vélo sont de retour ! C'est l'occasion de se rapprocher de Marie Prothery, qui propose aux détenteurs de vélos électriques de se rassembler pour faire des balades. Les sorties ont lieu le lundi après-midi. Contacter Marie au 06 37 44 88 60 ou par mail ([mnprothery@free.fr](mailto:mnprothery@free.fr)).

### La source de la chapelle Saint-Victor coule de nouveau



La source de la chapelle Saint-Victor coule de nouveau grâce à l'intervention des services techniques qui ont pu déboucher les tuyaux de captage et nettoyer l'ensemble.

### Des roses pour les mamans des écoliers et le personnel



Pour la fête des mères, la commune a offert des roses aux mamans des élèves de l'école ainsi qu'à tout le personnel.

#### LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Chemin de l'Église

Tél : 04 79 61 47 68 | [accueil@mouxy.fr](mailto:accueil@mouxy.fr)

Lundi : 8h à 11h30 et de 16h à 19h

Mardi, mercredi et jeudi : 8h à 11h30

Vendredi : 8h à 14h

Samedi : 9h à 11h, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois (sauf en juillet et août)

#### BIBLIOTHÈQUE

Lundi : 16h30- 18h30 / Mardi : 13h30 – 18h

Mercredi : 10h-12h30 / Vendredi : 16h30-19h

Mail : [bibliotheque@mouxy.fr](mailto:bibliotheque@mouxy.fr) | Tél : 04 79 88 42 02

[www.facebook.com/bibliothequedemouxy](http://www.facebook.com/bibliothequedemouxy)



#### NUMÉROS UTILES

Ecole de Mouxy : 04 79 61 62 05

Cantine Garderie : 04 79 88 87 44

Grand Lac : 04 79 35 00 51

Gendarmerie : 04 79 61 15 00 ou 17

Pompiers : 18

SAMU : 15